



Synthèse Droit des Brevets

L'exploitation du brevet



Programme



L'exploitation du brevet : Actes et actions en contrefaçon, contrats d'exploitation, titularité du droit et inventions de salariés

Chaque thème envisage les décisions de jurisprudence française et européenne de l'année écoulée.

Lieux, dates et horaires :

L'obtention du brevet : Mardi 18 novembre 2025 à l'Espace Hamelin, 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75016 de 9h30 à 17h30

Tarifs

Tarif normal :

1 jour = 815 € HT – 978 € TTC

Pour les membres ASPI / GRAPI / LES France :

1 jour = 755 € HT – 906 € TTC

Pour les membres de soutien ASPI : 50 € TTC chaque séance

Inscription en ligne sur notre site www.fnde.asso.fr ou par courriel adupont@fnde.asso.fr

Personnes en situation de handicap : Merci de contacter le secrétariat général au +33 (0)1 42 66 18 19

Intervenants

Pierre GENDRAUD, Expert en PI auprès de la Cour d'Appel, ancien président de l'ASPI
Christian LE STANC, Avocat Cabinet Le Stanc, professeur émérite
Jacques RAYNARD, Professeur à la Faculté de Droit de Montpellier, Président de la FNDE
Privat VIGAND, Professeur au CEIPI